



PROCES VERBAL

Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale
mercredi 6 décembre 2023



MEMBRES PRESENTS

Le Président :

~~Éric BERDOATI~~

Les Elus :

Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président
Mireille GUEZENEC
Jean-Claude TREMINTIN
Virginie RECHAIN
Diane MICHOUDET
~~Nicolas PUJOL~~
Rafael MAYCHMAZ
~~Alain MONTET~~

Les Représentants des associations :

Claude BOGACZ
Isabelle GANCZ
~~Vincent NOEL~~
Catherine PERRAUDEAU
~~Alain RAVAILLER~~
Henri ROISIN
Gisèle THOMAS
Marc TIHY

Les pouvoirs suivants ont été donnés :

Nicolas PUJOL à Jean-Christophe PIERSON
Vincent NOEL à Marc TIHY
Alain RAVAILLER à Claude BOGACZ

Assistaient également à la réunion :

Marie SANGOUARD, Directrice du Pôle Solidarité, Citoyenneté et Santé
Sylvie SOIRAT, Responsable du CCAS



SOMMAIRE

A. DELIBERATION	4
1. Désignation d'un secrétaire de séance.....	4
B. ADOPTION DU PROCES VERBAL	4
C. DELIBERATION	4
1. Signature d'un contrat.....	4



A. DELIBERATION :

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, le Conseil décide :

N° 91 : DE NOMMER, secrétaire de séance, Sylvie SOIRAT, responsable du Centre Communal d'Action Sociale.

[La délibération est adoptée à l'unanimité](#)

Jean-Christophe PIERSON accueille Isabelle GANCZ, nouveau membre du Conseil d'Administration, en remplacement de Xavier CROSNIER-LECONTE.

Isabelle GANCZ se présente : Clodoaldienne depuis 5 ans, elle était déjà membre des Associations Familiales Catholiques et a donc intégré l'Association Familiale Catholique de Saint-Cloud. C'est à ce titre que l'UDAF l'a présentée comme représentante au sein du Conseil d'Administration.

Jean-Christophe PIERSON excuse Alain MONTET, lui aussi nouveau membre du Conseil d'Administration suite à la démission d'Isabelle DOUSAS : il ne pouvait être présent à la séance de ce soir, retenu par d'autres obligations.

B. ADOPTION DU PROCES VERBAL

Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mardi 14 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

C. DELIBERATION

1. Signature d'un contrat

Compte tenu de l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil :

N° 92 : ABROGE la délibération N°54 en date du 20 juin 2023 ayant approuvé la passation d'un contrat de prestation de services avec la société MAC'AMANDE pour la réalisation du Repas de l'Amitié, qui se déroulera 4 rue des Ecoles, samedi 9 décembre 2023, et **AUTORISE** Monsieur Jean-Christophe PIERSON, Vice-Président du Conseil d'Administration, à signer un contrat avec la société COCKTAIL COCKTAIL, 7 bis boulevard Aristide Briand – 92400 COURBEVOIE, pour la réalisation de ce Repas de l'Amitié.

[La délibération est adoptée à l'unanimité](#)

Jean-Christophe PIERSON rappelle que le Repas de l'Amitié se déroulera samedi 9 décembre prochain.

Il explique que le gérant de la société retenue (MAC'AMANDE) a informé le CCAS la semaine dernière que sa société étant mise en liquidation pour faillite, il ne peut honorer le contrat et assurer la prestation.

Ce gérant dirigeant une seconde société (COCKTAIL COCKTAIL) en capacité d'assurer la prestation à l'identique (menu et coût), il a proposé que celle-ci soit nouvellement retenue.

Il s'ensuit la nécessité réglementaire de signer un nouveau contrat, d'où la présentation de cette délibération en séance extra-ordinaire ce soir.

Jean-Christophe PIERSON explique par ailleurs que l'ascenseur permettant d'accéder à la salle où se déroule le Repas de l'Amitié est en panne.



Il a donc fallu trouver une solution pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à la salle : la Navette Clodoaldienne transportera les personnes concernées de la descente des cars à l'accès salle par la cour de l'école.

D'autre part, du personnel supplémentaire est mobilisé pour aider les personnes à monter l'escalier accédant à la salle.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 30

La date du prochain conseil d'administration est fixée comme suit :

➤ **mardi 12 décembre 2023**, salle des Conseillers, à 18 heures